

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit: **CYC PERLITE** - perlite expansée naturel -

Date:24.01.2025

version : N°1 -

annule et remplace version : so

**1 - Identification du produit de la société :**

NOM du produit: **CYC PERLITE – Toutes références et toutes granulométries -**  
 FOURNISSEUR : Fabricant :  
 Nom: ANCY INDUSTRIES Sasl  
 Adresse : 5 Rue Colbert – 91320 WISSOUS – FRANCE -  
 Téléphone : (33) 01 46 86 36 00  
 Distributeur des produits ANCY INDUSTRIES Sas -

**2 - Composition / Information sur les composants :**

Caractéristiques chimiques : roches volcaniques siliceuses -( rhyolithes perlitiques) – chimiquement neutre elle contient moins de 0,1% de silice cristalline - perlite expansée CAS 93763-70-3 – composition voir Fiche technique  
 Limites d'exposition : poussières respirables VEMP =5mg/m3 -poussières totales=10mg/m3

**3 - Identification des Dangers :**

Effets néfastes sur la santé : Ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène et de sécurité. Port de gants et de lunettes recommandés, lors de manipulations ponctuelles ou courantes.

**4 - Premiers secours :**

Inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air.  
 Contact avec la peau : Éviter tout contact permanent avec la peau, nettoyer les zones contaminées à l'eau et au savon, rinçage abondant à l'eau, nettoyer les vêtements contaminés au savon ou à la lessive.  
 Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau en maintenant les paupières bien écartées, pour faire sortir les particules, en cas d'irritation et de doute consulter un ophtalmologiste.  
 Ingestion Consulter un médecin qui décidera de l'opportunité d'un lavage d'estomac, en cas absorptions.

**5 - Mesures de lutte contre l'incendie :**

Moyen d'extinction :  
 - recommandé  
 - à ne pas utiliser n.a. - poudre non combustible -  
 - produits de combustion n.a.

**6 - Mesures en cas de dispersion accidentelle**

Précautions individuelles **équipement individuel, gant, lunettes, vêtements et chaussures de sécurité.**  
 Précautions pour la protection de l'environnement éviter le rejet direct à l'égout, risque d'obturation des conduits, contenir les écoulements avec des sacs de sable ou de terre  
 Récupération récupération mécanique ou manuelle  
 Neutralisation laisser sécher après ramassage, dans un récipient étiqueté  
 Évacuation selon chapitre 13

**7 - Manipulation et stockage**

Manipulation  
 Mesures techniques ne nécessite pas de mesure spécifique, manipuler les sacs avec précaution, pour éviter les événements générateurs de nuages de poussières  
 Stockage stocker de préférence le produit dans un endroit sec à l'abri de la pluie, ou sur une dalle exempte de flaques d'eau et loin de produits odorants-

**8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

Équipements de protection individuelle nécessaires :  
 Protection respiratoire Si la ventilation est adaptée, le port d'une protection n'est pas indispensable, mais recommandé.  
 Protection des mains Gants de protection étanches et se laver les mains et le visage après les arrêts de travail  
 Protection des yeux Port de lunettes recommandé, sur un poste de pulvérisation ou de dispersion du produit.

**9 - Propriété physiques et chimiques**

ASPECT  
 État physique Solide  
 Forme Poudre blanche – sable léger pour les grosses granulométries  
 Couleur blanc  
 Odeur sans  
 PH 8,6 voir FT -  
 Solubilité dans l'eau faible voir insoluble -

**10 - Stabilité et réactivité**

Stabilité Stable dans les conditions normales d'emploi et de stockage -  
 Réactions dangereuses Aucune lors d'un usage normal -  
 Produits de décomposition dangereux -réagit avec l'acide fluorhydrique pour former du tétra-fluorure de silicium

**11 - Informations toxicologiques**

Information générales **La perlite à un effet gênant, mais réversible sur les poumons par inhalation. Cette poussière ne provoque aucune affection organique et n'exerce aucune influence toxique tant que sa concentration ne dépasse pas les valeurs de concentration limites – voir paragraphe 2 -**  
 La perlite expansée en poudre n'est pas stable et ne donne pas de support.  
 Lors de la manipulation de la poudre utiliser un masque à poussières.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit: **CYC PERLITE** - perlite expansée naturel -

Date:24.01.2025

version : N°1 -

annule et remplace version : so

**12 - Informations écologiques**

Information des effets écologiques Ne pas déverser le produit dans les égouts ou réseaux d'eaux pluviales  
N'a pas d'effet négatif sur les sols – si non de les alléger lorsque la perlite est mélangés avec ces derniers.  
Pas d'impact constaté sur la faune et la flore

**13 - Considérations relatives à l'élimination**

Résidu du produit  
Destruction/élimination Éliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets lorsque la perlite à été polluée  
Emballages souillés  
Décontamination/nettoyage Ne nécessite pas de nettoyage préalable à l'élimination  
Destruction/élimination incinération ou enfouissement  
REMARQUE L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contrainte et de prescription locales, relatives à l'élimination, le concernant

**14 - Informations relatives au transport**

Réglementation internationale  
Voies terrestres  
-Rail/route (RID/ADR) non réglementé  
Voie Maritime (OMI/IMDG) non réglementé  
Polluant marin : non  
Voie aérienne (OACI/IATA) non réglementé  
France : Rail/Route (RID/ADR) non réglementé  
Remarque : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la présente fiche

**15 - Informations réglementaires**

Étiquetage - Réglementations CEE Étiquetage **obligatoire des préparations dangereuses (auto-classification) concerné.**

Indication de Danger - Symboles -Néant

indication à titre préventif facultatives -  
Phrases R

- R36/37/38irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau dans certains cas

Phrases S

- S 2 garder hors de porté des enfants  
- S 22 : Ne pas inhaler les poussières  
- S 24/25 : éviter le contact avec la peau et les yeux.  
- S 26 :en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin spécialiste.

**Voix limites d'exposition au poussière paragraphe 2 – effet toxicologique paragraphe 11 -**

Note : Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la présente FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions, il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales, ou locales pouvant s'appliquer.

**16 – Autres Informations**

Types d'utilisations - Utilisation recommandées :

Isolation des bâtiments et constructions de tous types, pose par déversement, ou par air pulsé, remplissage d'alvéoles en combles de murs creux, de flotteurs, vides, comblements pour l'emballage.

Charges pour les plastiques, injectés ou coulés, pour les bétons à base de ciments hydrauliques et autres liants.

Les AUTRES UTILISATIONS relèvent de la responsabilité propre de l'utilisateur et de son application finale.

**17 – Informations complémentaires**

Cette fiche complète les fiches ou notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date de mise à jour, et il sont donnés de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. La présente fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées à simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant le détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

**18 – fin de document**